

UNE DYNAMIQUE EN MARCHÉ

APPEL DES CORDELIERS (1)

Une pétition électronique portant sur la nécessaire évolution du système universitaire français va être mise en ligne. Appelez les collègues à la signer avant le débat à l'Assemblée Nationale.

(voir www.snesup.fr ; dans les prochains jours pour lien vers un site dédié)

Pour une politique de service public pour l'enseignement supérieur et la recherche

Les signataires de cette pétition sont convaincus que le système universitaire français doit profondément évoluer, avec des moyens renforcés, pour faire face aux enjeux du XXIème siècle.

Pour mener à bien cette évolution, il est nécessaire d'ouvrir un large débat impliquant les communautés scientifiques, et au delà l'ensemble de la société française. C'est la raison pour laquelle les signataires s'opposent au passage en force de la loi « relative aux libertés des universités ».

A travers l'abandon d'une responsabilité nationale de l'Etat, la multiplication des possibilités de recrutements hors statut, la concentration des pouvoirs autour du président, cette loi supprime les garanties d'existence d'un véritable service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, nécessaire au développement d'une politique de long terme répondant à tous les besoins sociaux, en particulier concernant un accès large des étudiants.

Ils demandent l'abandon de cette réforme, par le retrait de cette loi ou son abrogation.

(1) Texte proposé le 11 juillet 2007 à l'appel de SNESUP-FSU, SNCS-FSU, SNASUB-FSU, SNEP-FSU, SNTRS-CGT, CGT-INRA, FERC-Sup-CGT, UN-CGT-CROUS, SUD Education, SUD Etudiant, SUD-Recherche-EPST, Sup'Recherche-UNSA, SNPTES-UNSA, A&I UNSA, SNPREEES-FO, et adopté à l'assemblée tenue aux Cordeliers (Paris).

=====

Dès à présent, plus de trente instances universitaires CA ou congrès (CA+CEVU+CS) ont exprimé les raisons de fond d'un rejet par la communauté universitaire du projet de loi "libertés des universités".

Le projet de loi n'est pas un projet technique ; il touche plus largement aux fondements démocratiques et républicains de notre société. Il vise à redéfinir et restreindre les missions des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ; à briser la conception de service public de ses missions originales qui ne peuvent rentrer dans le cadre d'une compétition entre établissements. Les dispositions du projet de loi en matière de recrutement des enseignants-chercheurs, de négation des dimensions collégiales de réflexion et de mise en œuvre des orientations scientifiques et pédagogiques, de pouvoir exorbitant des présidents d'universités, touchent au cœur des valeurs démocratiques et des libertés. La lettre de mission de N. Sarkozy à V. Péresse confirme clairement les objectifs d'éclatement du service public et de mise en cause des emplois de fonctionnaires, avec la perspective d'embauche de nombreux contractuels de catégorie A et de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux.

Le SNESUP amplifie à tous les niveaux l'interpellation des parlementaires et de l'opinion publique malgré la censure ou la dénaturation de nos positions et propos dans les médias. Nos démarches de relais auprès des organisations de défense des libertés, des personnalités intellectuelles, des forces politiques trouvent un écho significatif; les rencontres avec les sénateurs et députés PS, PC, Verts montrent que nos analyses commencent à être entendues quant aux dimensions : service public, spécificité de l'enseignement supérieur et de la recherche qui ne relèvent pas d'une compétition (dans laquelle les établissements seraient des entreprises à manager), statuts, etc.

La rencontre entre Jean Fabbri, Carole Hoffmann et François Hollande mercredi 11 juillet montre que ces enjeux sont de plus en plus entendus. Le 1er secrétaire du PS attentif aux arguments du SNESUP, a indiqué que son parti et les élus PS pourraient "glisser d'une position d'abstention critique -initialement envisagée- à un vote négatif". Vendredi 13, une rencontre avec Marie-George Buffet confirmera et élargira, nous le pensons, l'engagement clair du PCF pour révéler la nocivité de ce projet de loi. Il reste cependant encore bien des parlementaires à convaincre et surtout à amplifier la bataille d'opinion, au-delà du monde universitaire, qui sera déterminante.

Pas de répit donc dans notre engagement estival !